

# **Appel à candidatures - Union africaine, Formation sur le thème "Faire taire les armes en tirant profit des arts pour la paix"**

## **I. Contexte**

---

En conceptualisant la feuille de route principale de l'UA sur les étapes pratiques pour faire taire les armes en Afrique, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA reconnaît l'importance d'impliquer les acteurs de la société civile dans la mise en œuvre d'actions nationales visant à faire taire les armes. Ainsi, la Commission de l'UA continue de créer un environnement propice à la participation effective des acteurs de la société civile aux processus de paix et de gouvernance aux niveaux national, régional et continental, en vue de renforcer le rôle et la contribution essentiels qu'ils jouent dans la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la paix durable, de la sécurité et du développement.

Promouvoir une plus grande appropriation de l'agenda de l'UA visant à faire taire les armes sur le continent et contribuer au thème de l'année 2021 : "Arts, culture et patrimoine : des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons" : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons", la Commission a organisé à Accra, au Ghana, du 14 au 16 décembre 2021, un séminaire sur le thème : "Les arts, la culture et le patrimoine comme leviers pour faire taire les armes en Afrique". Le séminaire, auquel ont participé de jeunes artistes des cinq régions du continent, a été l'occasion d'améliorer la compréhension des mécanismes et des efforts de l'UA en matière de paix et de sécurité, ainsi que de renforcer leurs capacités à promouvoir l'initiative "Faire taire les armes" dans leurs pays et communautés respectifs dans leurs pays et communautés respectifs.

## **II. Introduction**

---

Pour faire suite au séminaire d'Accra de décembre 2021, le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS), au travers de l'Unité Silencing the Guns (STGs), en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), organisera, du 14 au 18 août 2023, la première série de formations virtuelles pour les artistes africains sur " Tirer parti des arts pour la paix ", guidée par les résultats de la réunion d'Accra et fondée sur la conviction que l'art aide à prévenir les conflits dans les communautés en sensibilisant et en inspirant la tolérance autour des différences sociétales.

La formation couvrira des sujets tels que le rôle des artistes dans la promotion de la paix à travers les arts, une introduction au thème "Faire taire les armes", y compris le travail de l'UA en faveur de la paix et de la sécurité, la prévention des conflits et le soutien à la reconstruction post-conflit, ainsi que les principes d'un plaidoyer et d'une sensibilisation efficaces, entre autres.

### III. Objectifs de la formation

---

La formation est organisée à l'approche du Mois de l'Amnistie en Afrique (qui a lieu chaque année en septembre) afin de mobiliser les citoyens africains pour qu'ils remettent aux autorités gouvernementales les armes légères et de petit calibre qu'ils détiennent illégalement. Elle s'adresse aux artistes africains de toutes les régions d'Afrique (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique australe). La formation sensibilisera les artistes contre l'utilisation de l'art pour inciter à la violence, promouvoir les discours de haine, les crimes de haine ou d'autres formes de conflit.

Plus précisément, la formation vise à permettre aux artistes de

- Sensibiliser le public à la nécessité de faire taire les armes ;
- Mobiliser les citoyens africains et les autres parties prenantes pour qu'ils se rallient à la campagne continentale "Faire taire les armes", afin de parvenir à une Afrique sans conflit et de créer des conditions favorables à la transformation socio-économique du continent ;
- Sensibiliser au problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre illicites et à l'impact négatif que ces armes ont sur le continent africain ;
- Encourager les citoyens africains en possession d'armes illicites à les remettre aux autorités désignées en échange d'une amnistie.

### II. Critères et Qualifications

---

Un artiste africain ayant démontré son engagement et sa contribution significative à la promotion d'une paix et d'une sécurité durables. Les candidatures d'artistes confirmés, y compris de jeunes femmes artistes, de personnes déplacées et de personnes handicapées qui répondent aux critères de sélection suivants sont particulièrement encouragées :

- Être citoyen d'un État membre de l'UA
- Avoir au moins un diplôme d'études secondaires
- Être un artiste établi ;
- Avoir de l'expérience dans la promotion, l'avancement et le soutien des processus de paix, en particulier l'expérience de l'engagement communautaire à travers l'art.
- Avoir de solides antécédents avec la communauté locale/la région où il/elle travaille
- Maîtriser le français ou l'anglais
- Pouvoir assister à la formation à partir d'un ordinateur pendant toute la durée de la formation.
- Être disponible et disposé à participer à la formation en ligne (5 jours et 2 heures et demie de formation par jour et 2 heures de travail à domicile par jour).

**Date limite de dépôt des candidatures : 25 juillet 2023 - Cliquez sur le lien vers le formulaire :**

English Version: <https://forms.gle/7AcUHUHZuw4TeVjx9>

French Version: <https://forms.gle/TeMFqy9g73sFzUTy8>